

Dossier spécial

CENTRES D' APPUI ET PEPINIÈRES D' ENTREPRISES

Des nurses pour les jeunes entreprises.

Pépinières, incubateurs, couveuses ou pouponnières, les appellations ne manquent pas pour qualifier les structures de soutien, mises en place en faveur des créateurs d'entreprise. Que se cache-t-il derrière autant de termes pour le moins évocateurs d'une « maternité » ?

D'autre part, à quel besoin répondent les centres d'appui ? Quelle réalité revêtent ces structures sur notre département ?

C'est dans les premières années de vie des entreprises que le « taux de mortalité » est le plus fort. En effet plus de la moitié des entreprises qui se créent ne dépassent pas les 5 ans d'existence et elles sont d'autant plus fragiles que leur projet initial n'a pas été suffisamment mûri. La manifestation baptisée « faites de la création » organisée par la CCI Pau-Béarn avec la Cm64 et le réseau Entreprendre en France (voir page 5), a en effet mis l'accent sur ce principe. Avoir une idée ne suffit pas, il faut faire mûrir le projet avant l'installation.

C'est face à ce constat que le concept de pépinière d'entreprise s'est imposé.

La pépinière a en effet pour mission d'une part, d'accompagner les projets et leurs créateurs dans la difficile aventure qu'est le lancement d'une entreprise.

Les centres d'appui, de soutenir les entreprises déjà existantes et soucieuses de se développer, de se diversifier.

Pour cela la pépinière et le centre d'appui ne sont pas les acteurs uniques. Ils bénéficient d'un solide réseau de partenaires financiers et institutionnels, de cabinets de conseil, d'experts-comptables, indispensable à la mise en route d'un projet.

L'accompagnement d'une entreprise peut ainsi se découper en plusieurs phases :

- Une première étape d'évaluation du projet avec des tests de faisabilité et de viabilité.
- Une phase de mise en œuvre et d'installation du projet avec le montage des dossiers de demande de subvention et de financements extérieurs, la recherche de partenariats.
- Une phase de sortie de pépinière.

Le centre d'appui a une mission plus générale et ses publics peuvent être constitués aussi bien d'entreprises déjà installées, que de porteurs de projet, pouvant bénéficier de l'outil pépinière.

La pépinière d'entreprise outil complémentaire du centre d'appui, offre donc aux créateurs un accompagnement aussi bien humain, technique que financier qui leur permet de se lancer en toute sécurité.

LEXIQUE

Le centre d'appui : répond à une mission générale d'accompagnement des entreprises installées et d'appui aux porteurs de projet.

La pépinière : outil du centre d'appui ou structure unique, qui permet d'offrir aux entreprises naissantes des conseils, des locaux (bureaux modulables, ateliers) et un certain nombre de moyens mutualisés (salles de réunion,, réseau informatique...)

INDAR, ALDATU et ODACE représentent trois centres d'appui du département, structurés sous forme d'associations, ayant pour double vocation l'accompagnement de porteurs de projet et de jeunes entreprises avec la gestion d'une pépinière ainsi que le suivi d'entreprises existantes du tissu économique local.

Leur proximité et leur réactivité en font des interlocuteurs incontournables du paysage économique pour le bien des entreprises.

EUROLAQC, est une pépinière d'entreprise, elle focalise son intervention sur un public de porteurs de projets et créateurs d'entreprise.

Née en 1992, dans le cadre de la politique de reconversion industrielle du bassin de Laqc, elle vient d'obtenir la certification de service AFNOR, qui garantit ses fonctions, ses compétences et ses services.

Ces structures sont soutenues financièrement par les communautés de communes, le Conseil Régional, le Conseil Général et ont pour partenaires les chambres consulaires, l'ordre des experts comptables, des entreprises...

Leurs représentants sont passionnés et humainement impliqués dans les projets. Ils s'accordent à dire que la richesse de leur structure est liée à celle des partenariats établis. Ils se sont pliés au jeu de l'interview dont voici des extraits. Trois questions d'ordre général concernaient le besoins auquel répondent leur structure, les candidats et la durée de l'accompagnement et du suivi ; trois autres concernaient le bilan de leur activité ; le conseil qu'ils donneraient et leur meilleur souvenir ou leur satisfaction.

Interview de Marc OYAGARAY, responsable Centre d'appui INDAR à Saint-Palais :

« Nous sommes garants de trois missions : l'accueil et l'accompagnement des créateurs, le suivi des entreprises existant sur le territoire ayant des besoins en formation, en recherche de financement, qui changent de statut... et enfin la gestion de la pépinière d'entreprise.

Les candidats qui s'adressent à nous sont réceptifs et disposés à saisir l'opportunité.

Du fait de notre ultra-proximité, les entreprises peuvent nous solliciter tout le long de leur existence ; dans le cadre de la pépinière nous proposons un accompagnement de 2 fois 23 mois.

C'est un métier très très intéressant et diversifié : un jour nous accueillons un ébéniste, un autre jour un responsable d'entreprise agroalimentaire de 100 personnes ayant des besoins financiers et matériels ... nous intervenons dans des domaines divers et nous avons besoin de partenaires tels que les élus locaux les chambres consulaires, les experts comptables les établissements scolaires qui réalisent des études de marché...

Mon conseil : sollicitez les gens payés pour cela ! Les élus et les pouvoirs publics ont mis en place des structures, il faut les solliciter ! Nous sommes un bon tremplin pour des orientations précises.

La reconnaissance est une énorme satisfaction. »

Interview de Jean-Jacques MANTEROLA, responsable du Centre d'appui ODACE à Mauléon

« L'ODACE intervient dans l'accompagnement économique de la Soule. Nous travaillons avec toutes les entreprises installées quelque soit leur le secteur d'activité, avec les porteurs de projet, et les élus regroupés dans communauté de communes.

La pépinière que nous gérons depuis 4 ans est un outil de plus. Composée de 5 bureaux et de 4 ateliers, elle est à vocation généraliste sur un site ayant fait l'objet d'un reclassement industriel. ... nous sommes en phase de

recomposition lente de l'emploi industriel de la vallée (la particularité de la Soule étant la mono-industrie de l'article chaussant jusqu'aux années 70-80 années au cours desquelles les effectifs ont été réduits de 2000 à 165 emplois)

Nous travaillons surtout avec les entreprises existantes ; 5 entreprises en pépinière et accompagnons en moyenne 50 à 60 porteurs de projet sur l'année.

Actuellement, nous sommes repérés dans le paysage, les entreprises savent qu'elles peuvent s'adresser à nous. ... concernant le bilan que je peux faire sur les porteurs de projet : 1/3 des candidats débouchent sur une création, 1/3 abandonnent, 1/3 poursuivent l'accompagnement.

Mon meilleur souvenir concerne un projet que nous avons accompagné assez longtemps dans le secteur de la sous-traitance électronique. Il s'agissait de 4 femmes associées dans le cadre d'une SCOP (société coopérative ouvrière de production) après un temps de maturation et des formations ces dames se sont installées en pépinière. »

Interview de Jean-Bernard COUCHOTTE , responsable du Centre d'appui ALDATU à Hasparren :

« Nous intervenons dans un processus qui est le suivant : incubation, initialisation de l'entreprise, consolidation, maturité.

Nous travaillons à la phase d'incubation de la même façon que les chambres consulaires grâce à un organe : ACCEA LAN BERRI qui se charge de cette phase pendant 4 mois. La pépinière représente un hébergement précaire de 23 mois dans un bâtiment où les principes établis dans un cahier des charges sont la mutualisation d'une somme d'outils. Nos tarifs défient toute concurrence : 3 euros/mois le m² neuf !

Notre convention d'accompagnement nous engage à avoir des entretiens sur « comment on fait avancer le chmil blick » je suis pesant là dessus ! Mais si je casse les pieds maintenant, c'est pour être plus libre demain !

Sur notre secteur nous n'avons que des entreprises de service (informatique, conseil, SAV froid et climatisation ...) Quelque soit le stade de maturation du projet nous apportons une réponse.

Notre association a 5 ans et la pépinière 1an1/2, depuis 11 créateurs se sont installés et 22 emplois ont été générés.

Le conseil N° 1 : maîtrisez vos produits ou vos services ! vous devez être irréprochables ! Effectivement, l'identité c'est mon Dada.

Les bons souvenirs sont multiples. Cartouche éco est le projet sur lequel j'ai le plus travaillé, en 2000 l'entreprise a embauché, à présent elle passe d'EUURL à la SARL... à présent ils sont trois salariés qui continuent à batailler... c'est une émotion, comme voir un enfant qui marche se mettre à courir.

Interview de René MAJESTE , responsable de la pépinière d'entreprises EUROLAQC à Artix :

« Les pépinières sont des outils d'accueil et d'accompagnement dont l'objet est de permettre au porteur de projet de concentrer ses forces sur ce dernier, sur son activité et lui propose des prestations dont le seul but est de pérenniser sa situation.

La pépinière a été créée il y a 10 ans dans le cadre de la reconversion industrielle du bassin de Laqc, elle a une vocation généraliste et répond au marché, il n'y a pas de spécialisation... nous sommes capteurs et diffuseurs de projets liés à l'artisanat, les services, la production...

Notre mission est d'intervenir pour mûrir l'idée, le projet et l'accompagner les 4 premières années de son fonctionnement. Un créateur peut en effet rester 4 ans en pépinière durant lesquels on l'aide à structurer son projet et prévoir l'implantation définitive. Véritable sas, notre pépinière a créé 160 emplois et présente un taux de pérennisation de 83 %... c'est un bilan positif !

La pépinière génère un phénomène type : celui de trouver ses premiers marchés au sein de la pépinière, les entreprises se motivent mutuellement et se fournissent des marchés.

Mon conseil : visitez les pépinières professionnalisées existantes et reconnues puis choisissez celle qui convient le mieux à votre projet de développement - nous sommes tous différents et pas concurrents – puis faites votre choix sans complexe !

Mon meilleur souvenir est d'avoir sauvé une entreprise d'une situation critique et l'avoir vue repartir.

pratique

INDAR

Responsable : Marc OYAGARAY

Zone d'intervention : St-Palais / Iholdy / Bidache

Adresse : Zone artisanale Ordokian – Route de Beiyri – 64 120 SAINT-PALAIS

Tél : 05 59 65 69 10

centre d'appui ET pépinière

ALDATU

Responsable : Jean-Bernard COUCHOTTE

Zone d'intervention : Labourd intérieur

Adresse : BP 21 64 240 HASPARREN

Tél . : 05 59 70 28 89

centre d'appui ET pépinière

ODACE

Responsable : Jean-Jacques MANTEROLA

Zone d'intervention : vallée de la Soule

Adresse : Centre Multiservices – Av. des Frères Barenne – 64 130 MAULEON

Tél : 05 59 28 12 49

centre d'appui ET pépinière

PEPINIERE D'ENTREPRISES EUROLAQC

Responsable : René MAJESTE

Zone d'intervention : Bassin de Laqc

Adresse : Parc d'activités Eurolaqc – 64 170 ARTIX –

Tél : 05 59 53 99 99

Pépinière

Le dispositif de la cm64

Sur le département, de nombreuses possibilités sont à disposition de jeunes entrepreneurs et des porteurs de projet. Le dispositif création de la cm 64 complète ce schéma : l'entreprise bénéficie en effet, d'une offre de service multiples et notamment dans la formation et le conseil.

Précisons également que des sources de financement spécifiques s'offrent au créateur : les plate-formes d'initiative locale, dont nous rappelons ci dessous le principe.

LES PLATE-FORMES D'INITIATIVES LOCALES

Les plates-formes d'initiatives locale apportent un coup de pouce financier et humain aux créateurs d'entreprise qui s'implantent sur leur zone d'activité et qui répondent à leurs critères d'intervention. A cette fin, elles mobilisent sur leur territoire des entrepreneurs, des banquiers, des experts de la création d'entreprise et des responsables d'institutions locales.

Dans notre département il en existe deux :

En Béarn : PFIL Béarn – Initiatives Animateur : Jean-Michel CANTON Tél : 05 59 83 83 62

En Pays Basque : PFIL Bultza Animateur : Charles MARTINEZ Téléphone : 05 59 55 12 02